



## SPECIAL CHS 31 mars 2011

[www.financespubliques.cgt.fr/23/](http://www.financespubliques.cgt.fr/23/)

n°5 avril 2011

**Le Comité Hygiène et Sécurité s'est réuni le 31 mars à 14h00 sous la présidence du Directeur départemental des Finances publiques :**

L'ordre du jour était :

- 1/- Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2010
- 2/- Présentation du rapport d'activité du médecin de prévention- année 2010
- 3/- information sur les travaux de réagencement du site du CDFIP d'Aubusson
- 4/- Conditions de vie au travail (diagnostics ARACT, radon, fiches de signalement)
- 5/- Bilan activité 2010
- 6/- Programme d'impulsion : orientations nationales, mise à jour des DUERP directionnels, compte rendu du groupe de travail (propositions d'action et examen des registres d'hygiène et de sécurité)
- 7/-Comptes rendus des exercices d'évacuation.
- 8/- Questions diverses

- 1- Le procès verbal est approuvé (sauf 1 abstention)
- 2- Le médecin de prévention a rappelé le rôle de la médecine de prévention. Un diaporama a été présenté aux membres du CHS. Le médecin reçoit tous les jeudis dans les locaux de l'action sociale. Son rôle ne se limite pas aux visites quinquennales ou aux visites annuelles pour les agents exposés à un risque professionnel. Les agents souffrants de pathologies particulières peuvent consulter le médecin de prévention, de même que les agents handicapés, les femmes enceintes ou les agents réintégrés après un congé de longue maladie ou longue durée. Elle reçoit également dans le cadre de la souffrance au travail. Plusieurs agents ont consulté dans ce cadre l'an passé.
- 3- Le projet de réagencement des locaux d'Aubusson est présenté aux membres du CHS. **Ce projet a été discuté avec les agents du site concerné comme l'avait demandé la CGT.** Tous les bâtiments publics devront se mettre aux normes pour l'accueil de personnes handicapées au 1<sup>er</sup> janvier 2015. La CGT a demandé que dans le cadre des travaux, les toilettes du 1<sup>er</sup> étage soient mises aux normes et de ne pas attendre la date butoir pour le faire. La direction ne souhaite pas les réaliser maintenant car cela représente un coût !!! Il est vrai que la mise aux normes des toilettes du rez de chaussée ne coûtera rien au budget de la DGFIP. Les travaux seront réalisés par l'occupant des lieux c'est à dire un service de l'action sociale du Conseil Général (UTAS) !!!

4- **L'ARACT** a réalisé les diagnostics sur 2 sites choisis : la trésorerie de Bourgneuf et le SIE de Guéret. Tous les entretiens se sont déroulés avec les agents à l'exception des chefs d'unité. La restitution sera donnée aux agents fin avril - début mai et présentée aux membres du CHS lors de sa prochaine réunion en juin prochain. A noter que la responsable de l'ARACT fera vraisemblablement une seule restitution car des similitudes apparaissent sur les 2 sites. **On s'en serait douté !!!**

**Radon** :de nouvelles mesures viennent d'avoir lieu à la trésorerie de La Souterraine et des taux élevés ont été relevés au sous-sol de ce poste. Le CHS a décidé de faire appel à l'antenne immobilière de Toulouse pour de nouvelles préconisations. Ce diagnostic sera gratuit contrairement à la société qui était intervenue précédemment et on voit le résultat aujourd'hui! La direction va adresser un courrier à la mairie afin de l'inciter à faire des mesures et ensuite à effectuer des travaux. La DDFIP pourra effectuer tous les travaux possibles pour diminuer la présence de ce gaz, tant que le propriétaire des locaux (la mairie) n'entreprendra pas des travaux conjoints, le radon continuera son infiltration. Le président a demandé à l'ACMO de se rendre sur les lieux afin de voir si un réaménagement est possible.

**Deux fiches de signalement** viennent d'être adressées à la Direction suite à des agressions verbales d'usagers. **La fiche de signalement est en ligne sur le site local Ulysse : les missions – division stratégie acmo –fiche signalement incident.**

5- Le bilan d'activité 2010 est évoqué. Toute la dotation a été utilisée soit 42 142 €.

6- Le CHS a acté les actions suivantes pour l'année 2011.

Mesures Radon	DDFIP St Pardoux
Ahun-Bellegarde-Chenerailles	Vérification paratonnerre
<b>Aubusson</b>	travaux électriques
Nettoyage VMC	<b>CDFIP Guéret</b>
Vérification paratonnerre	Acquisition saturateurs eau
Changement store	travaux électriques
Signalétique incendie	Divers
<b>Auzances</b>	Achat brassards et chasubles
Nettoyage VMC	Formation premiers secours
<b>Bellegarde</b>	Formation premiers secours recyclage
travaux électriques	Formation manipulation extincteurs
<b>Bénévent</b>	Perfectionnement conduite
Achat lampes bureau	Formation évacuation
<b>St Vaury</b>	Habilitation électrique (initial)
Changement moquette -	Habilitation électrique (recyclage)
Travaux peinture	Nettoyage des locaux

Certaines opérations feront l'objet d'un co-financement.

7- Le compte rendu des exercices d'évacuation est présenté par l'inspecteur hygiène et Sécurité. Dans l'ensemble, ceux ci se sont déroulés correctement.8

8- L'avenir des CDASS inquiète l'ensemble des personnels. La régionalisation aurait des répercussions particulièrement néfastes. Le médecin serait-il en mesure d'assurer ses visites ? Le président indique qu'aucune décision n'est encore prise à ce jour. La CGT sera très vigilante à ce sujet.

Il a été demandé qu'un rappel soit effectué sur la loi de prévention contre le tabac". Certaines personnes oublient qu'il est interdit de fumer sur le lieu de travail.

Le CHS s'est terminé vers 18h 20

Les représentants CGT

Michèle BOUYERON – Gilles MORIAND– Luc ESCOUBEYROU– Philippe MADEC